

Flash

Mars 2020

Optimum Vie est une société d'assurance française membre du Groupe Optimum, un groupe financier diversifié privé canadien ayant des activités au Canada, aux États-Unis et en France.

Optimum Gestion Financière : limiter les pertes dans un environnement difficile

Dans cet environnement de marché mouvementé, les fonds d'*Optimum Gestion Financière*, conformément à la philosophie de gestion du *Groupe Optimum*, limitent les pertes et affichent des performances résilientes, au 13 mars 2020 :

Performances (nette de frais de gestion)	Année 2019		Au 13 mars 2020	
	Fonds	Indice	Fonds	V.A.
<i>Optimum Actions</i>	21,4	-19,8	-28,4	8,6
<i>Optimum Actions Internationales</i>	21,3	-17,8	-26,5	8,7
<i>Optimum Patrimoine</i>	14,2	-12,3	-16,3	4,0
<i>Optimum Obligations</i>	3,5	-2,0	-1,0	-1,0
<i>Optimum Actions Canada (Part R)</i>	23,9	-20,2	-23,6	3,4

Alors qu'on pensait que les économies développées seraient immunisées contre l'impact de la *Covid-19* grâce aux actions des banques centrales et aux systèmes de santé robustes, les premières annonces sanitaires radicales en Europe ont amené les investisseurs à réaliser que la situation épidémique n'était pas totalement maîtrisée.

Par ailleurs, le consommateur, principal moteur de la croissance des pays développés, maintenant confiné chez

lui ne sera plus en capacité de dépenser. En parallèle, les entreprises soumises à des blocages ne peuvent plus faire tourner leurs chaînes de production. Des pans entiers de l'économie se retrouvent soudainement à l'arrêt, tels que les compagnies aériennes, les constructeurs automobiles, le secteur des loisirs ou encore la restauration.

Le principal risque est que les sociétés, affectées par la baisse de leur chiffre d'affaires, ne puissent pas faire face à des besoins de liquidité à court terme : payer leurs employés ou leurs fournisseurs.

À ce ralentissement des économies est venu s'ajouter le 6 mars, l'incapacité de l'OPEP+ à s'accorder sur des coupes de production afin d'adapter l'offre de pétrole à la demande mondiale en baisse. La Russie refusant une baisse de sa production, l'Arabie Saoudite a pris la décision d'augmenter unilatéralement la sienne en repréailles, provoquant la chute du cours de l'or noir de près de 30 % en une journée, avec dans son sillage les marchés actions mondiaux. Note positive et à l'inverse des pays exportateurs de pétrole, les économies importatrices de pétrole, telles que l'Europe et l'Asie, pourraient bénéficier d'une baisse du coût de cette matière première.

La performance des principaux indices au 13 mars 2020 est comme suit :

Région / Pays	Indice	Devise	Année 2019 (%)	Année 2020 (au 13 mars) (%)
France	CAC 40	€	30,5	-31,0
Actions européennes	Stoxx 600	€	29,4	-30,3
Obligations zone euro	Euro MTS 7-10 ans	€	6,7	-0,3
États-Unis	S&P 500	USD	31,5	-15,7
Canada	S&P/TSX Composite	CAD	22,8	-19,1
Japon	Nikkei 225	Yen	20,7	-26,3
Monde	MSCI Monde	USD	28,4	-19,9
Marchés émergents	MSCI Marchés Émergents	USD	11,7	-19,9

Optimum Gestion Financière : limiter les pertes dans un environnement difficile (suite)

Craignant des faillites en chaîne, les banques centrales et les gouvernements se sont empressés de prendre des mesures de soutien. Dans un premier temps, les banques centrales sont passées à l'action, prenant par surprise le marché. Le 3 mars, la *Réserve Fédérale américaine (Fed)* a annoncé, hors de son calendrier habituel, une baisse de ses taux directeurs de 0,50 % établissant ses taux dans une fourchette de 1,00 % à 1,25 %. La nouvelle a été mal accueillie par les marchés, estimant que la réponse monétaire n'était pas adaptée aux blocages des chaînes de valeur. Le 15 mars, la *Fed* a procédé à une seconde baisse surprise de 1,00 %, amenant son taux directeur à 0 % et illustrant l'ampleur des disruptions attendues.

De son côté, la *BCE* lors de sa réunion du 12 mars, n'a pas modifié ses taux directeurs, mais a augmenté le montant mensuel des achats d'actifs, a facilité l'accès aux liquidités à court terme pour les banques, tout en allégeant les capitaux réglementaires requis. Néanmoins, ces annonces n'ont pas suffi à rassurer les marchés qui attendaient une baisse du taux de dépôt de 0,10 % à -0,60 %. Ainsi, les prix de toutes les obligations souveraines de la zone euro ont baissé, notamment celui des obligations des pays périphériques (Italie, Espagne, Portugal), mettant en évidence la perte de confiance des investisseurs vis-à-vis de la solidité de la zone euro dans son ensemble. Les dettes souveraines françaises et allemandes, jusque-là considérées comme des actifs refuges, n'ont pas joué leur rôle.

Dans le même temps, d'autres banques centrales à travers le monde ont également pris des mesures accommodantes (baisse des taux directeurs, achats d'actifs, allègement des règles prudentielles).

Les gouvernements ont emboîté le pas des banques centrales en prenant à la fois des mesures de confinement des populations et des mesures de soutien économique. L'Italie a été le premier pays à réagir en débloquant 25 Mds € supplémentaires dans son budget annuel, en garantissant les prêts des entreprises en difficulté et en plaçant en quarantaine la totalité du pays.

Alors que l'Europe devenait le nouvel épicode de l'épidémie, la *Commission européenne*, la France et l'Allemagne ont-elles aussi pris des mesures exceptionnelles pour supporter l'économie : garantie des prêts aux entreprises, report d'impôts, chômage partiel, fonds de soutien, etc.

En France, *Emmanuel Macron* a décrété le confinement des Français pour une durée de 15 jours au moins après avoir décidé, en accord avec les autres chefs d'États européens, de fermer les frontières extérieures de l'espace Schengen.

Au Royaume-Uni, *Boris Johnson* a mis fin à l'austérité au Royaume-Uni avec la présentation de son premier budget. Ce dernier rassemble un plan de 30 Mds £ pour lutter contre la Covid-19 en 2020, soit 1,5 % du produit intérieur brut et un plan quinquennal d'investissement de 175 Mds £ dans les infrastructures.

Pour le moment, la forte mobilisation des banques centrales et des gouvernements n'a pas permis de stabiliser les marchés financiers qui restent volatils. Néanmoins, notons que la réaction des autorités, à défaut d'être coordonnée, a été rapide et ample, à l'inverse de 2008. Aussi, l'espoir d'une prompt normalisation n'est pas écarté, les mesures de soutien aux entreprises et donc au consommateur permettant de limiter les pertes économiques.

Nous préconisons toujours une allocation diversifiée, tant sur le plan géographique qu'entre les classes d'actifs. À ce titre, le fonds *Optimum Patrimoine* et son profil diversifié dynamique, est donc le support idéal avec une allocation de 63 % en actions (dont 46 % en Europe), 17 % en obligations et 20 % en liquidités.

Pour rappel, pour un investisseur de long terme ce type de correction boursière est en général absorbé sur l'horizon de placement. Par ailleurs, il est recommandé d'investir de manière régulière afin de lisser le prix de revient des supports à la hausse comme à la baisse et d'améliorer la performance de l'épargne sur le long terme.

Renforcement des obligations d'information de l'assureur / Loi Pacte

Au moins une fois par trimestre, pour les contrats en unités de compte, l'assureur met à disposition du souscripteur par tout support durable le montant de la valeur de rachat, la part des actifs détenus par celui-ci qui est investie dans des fonds solidaires, socialement responsables et finançant la transition écologique et l'évolution de la valeur de rachat des engagements (C. ass. art. L 132-22, al. 12 nouveau).



Dans ce cadre-là, nous mettrons prochainement à disposition de tous les assurés un relevé de situation trimestrielle. Dans un premier temps, ces relevés seront adressés en version « papier » puis dans le courant de l'exercice, nous adresserons à chaque client un courrier contenant un lien et des mots de passe pour pouvoir consulter les relevés trimestriels en ligne.

Rendez-vous du Courtage Marseille... report

L'édition 2020 des Rendez-Vous du Courtage, initialement prévue le 31 mars 2020, **est reportée** et aura lieu **le mardi 30 juin 2020 au Parc Chanot à Marseille.**

Face aux inquiétudes relatives à la propagation du coronavirus (Covid-19) et suite à la décision du gouvernement d'interdire les rassemblements et manifestations diverses, il apparaît que le report de l'édition 2020 des Rendez-Vous du Courtage était la décision la plus raisonnable.



Formations éligibles DDA (Directive Distribution Assurance)

Voici les dates retenues pour chacune des formations Factorielles qui se dérouleront au cours du 1^{er} semestre

Ces dates sont communiquées sous réserve qu'elles puissent être maintenues.

- Lyon / St Priest	jeudi 16 avril (date vraisemblablement décalée à une date ultérieure)
- Rennes	mardi 5 mai (date vraisemblablement décalée à une date ultérieure)
- Toulouse	mercredi 13 mai
- Bordeaux	jeudi 14 mai
- Aix en Provence / St Maximin	jeudi 4 juin
- Paris	lundi 29 juin
- Nancy	mardi 30 juin



avec l'expertise de



La thématique retenue pour ces réunions/formations est :

« **PER – Pacte – les nouvelles stratégies retraite** » un sujet d'actualité qui viendra ainsi consolider vos connaissances et répondre aux nombreuses interrogations possibles autour du PER.

Nous sommes heureux de vous offrir ces journées de formations (7 h 30) et de contribuer ainsi au respect de vos exigences en la matière.

Les places étant limitées nous vous invitons à prendre contact dans les meilleurs délais avec votre délégué Régional.

PER Optimum

Nos 2 PER individuels commercialisés sont désormais « opérationnels » en totalité et nos outils informatiques prêts à intégrer toutes les adhésions et autres transferts de l'extérieur.

C'est une étape importante au regard de la complexité de toutes les possibilités du PER.

Le PER reste une formidable opportunité de développement des affaires avec vos clients, tous concernés par la retraite et la problématique des revenus complémentaires à constituer (s'ils ne sont pas déjà retraités).

Toute notre équipe commerciale reste à votre disposition pour vous apporter tout soutien, informations et formations sur la thématique du PER.



OPTIMUM VIE S.A.

📍 94, rue de Courcelles

75008 Paris, France

☎ + 33 1 44 15 81 81

▶ N° Indigo 0 820 320 322

0,12 € TTC / MN

🌐 optimumvie.fr

🌐 optimumvie.fr/linkedin

